

## **DON À L'OCCASION D'UN DÉCÈS:**

La mort d'une personne bien aimée a un fort impact pour chacun. Malgré cette perte douloureuse, vous pouvez néanmoins marquer la vie future. Renoncez à offrir des fleurs ou couronnes et demandez par contre à vos amis en deuil de réaliser un don en faveur de la Fondation Luxembourg Air Rescue.



### **Comment est-ce que je peux réaliser un don en faveur de la Fondation Luxembourg Air Rescue à l'occasion d'un décès?**

Fondation Luxembourg Air Rescue  
Sous le haut patronage de S.A.R. le Grand-Duc  
Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 15 juin 1989

Vous pouvez exprimer votre souhait de renoncer aux fleurs ou couronnes en faveur d'un don à la Fondation Luxembourg Air Rescue à travers l'avis de décès. Indiquez les coordonnées bancaires de la Fondation Luxembourg Air Rescue et l'objet, p.ex. „Don ‚Nom du Défunt““. Vos amis en deuil pourront virer leur don directement à la Fondation Luxembourg Air Rescue et recevront une lettre de remerciement qui est en même temps une attestation pour joindre à votre déclaration fiscale en retour. Deux semaines après les funérailles, nous vous enverrons une première liste avec les noms des donateurs. Quatre semaines après les funérailles, nous vous transmettrons la liste finale des personnes, qui ont commémoré le défunt. Nous rajouterons également des étiquettes d'adresse à ce que vous pourriez adresser vos remerciements personnels directement aux donateurs.

Pour tout don à l'occasion d'un décès, veuillez nous informer, même par téléphone (+352) 48 90 06, du don en attente, afin que nous puissions garantir un déroulement à votre satisfaction.